

BOHARS & VOUS

N° 9 Octobre 2021

Retrouvez Bohars & Vous en libre-service dans vos commerces, établissements recevant du public et sur le site internet de la mairie de Bohars.



La vallée des moulins – Patrick CORRE

Vous êtes un photographe amateur, une association sportive ou culturelle, ou juste désireux de voir une image de Bohars qui vous tient à cœur en 1ère page de ce journal...

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos numériques à boharsetvous@mairie-bohars.fr

ZENVIRON

Dans le cadre de sa transition numérique, notre commune vient de franchir une nouvelle étape en choisissant d'être présente sur la plateforme collaborative Zenviron. Cette solution, créée par des finistériens, va permettre de valoriser notre patrimoine dans toute sa diversité et de donner envie de découvrir ou de redécouvrir Bohars.

Zenviron propose une application pour smartphone, qui recense l'ensemble des lieux incontournables du territoire français, dont ceux présents sur notre belle commune.

L'application est gratuite, sans publicité, sans inscription et disponible en téléchargement sur AppStore et GooglePlay.

Plus d'informations sur www.zenviron.fr



HORAIRES ET CONTACT DE LA MAIRIE

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

Fermée au public le jeudi après-midi

Tél : 02.98.03.59.63

Site internet :

<http://www.mairie-bohars.fr>

Adresse mail :

communication@mairie-bohars.fr

DÉCÈS

Yvonne COATANÉA née GUÉZENNEC, 95 ans

Jeanne GUYADER née BOUCHER, 88 ans

Marie BOUTIER née CADOUR, 84 ans

Renée GUEN née KERGUIDUFF, 85 ans

Simone PALLIER née L'HOSTIS, 84 ans

Marcelle FAVÉ née BODÉNÈS, 92 ans

Jean LE HIR, 76 ans

Paule CRENN, 88 ans

Yves TALOC, 62 ans

Jacqueline MENESGUEN née DREVILLON, 93 ans

Marie POCHAT née SABOUREAU, 86 ans

Louise LE MENÉ, 93 ans

Christiane JAOUEN née LE HIR, 88 ans

Yves LE MAÎTRE, 85 ans

Mahmoud RASOULI YAZDI, 90 ans

Annette BRIAND née DUBOY, 80 ans

Marcelle BERGOT née KERVELLEC, 90 ans

Elianne LE ROY née LE GAL, 81 ans

PERMANENCE DES ÉLUS

De 10h00 à 12h00 à la mairie

Samedi 2 octobre 2021

Yann LE GALL, conseiller municipal délégué à l'animation et à la communication

Samedi 9 octobre 2021

Thomas PLUVINAGE, conseiller municipal délégué aux services périscolaires

Samedi 16 octobre 2021

Bruno DUTERTRE, conseiller municipal délégué aux travaux, sécurité des manifestations, sécurité routière, affaires militaires et anciens combattants

Samedi 23 octobre 2021

Pascale ALBERT, adjointe aux affaires sociales et à l'animation

Samedi 30 octobre 2021

Maurice JOLY, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement

Samedi 6 novembre 2021

Thomas PLUVINAGE, conseiller municipal délégué aux services périscolaires

NAISSANCES

Alix MAUDET HAGNÉRE

Adèle VOURCH



MARIAGES

Laurine MENEZ – Matthieu JAFFRÈS

Amélie GUARDIA – Jean L'HEGARET



PETITES ANNONCES

Recherche professeur de guitare classique (diplômé ou ayant de nombreuses années de pratique) à Bohars ou alentours pour 30 min de cours par semaine. Pour garçon de 12 ans ayant 2 années de pratique. Nous contacter au **06 61 14 57 11**.

Hélène Fortin vous propose le nouveau service de son Agence Décoration Optimiz : "LA MAISON MODULABLE".

C'est une maison évolutive, intelligente, qui s'adapte minutieusement aux besoins évoluant de ses occupants.

Télétravail, accueil d'un nouveau membre dans la famille, ... Je vous donne les bonnes idées pour être bien dans votre maison à mesure que votre quotidien évolue.

Ne déménagez plus, transformez votre maison !

Renseignements au **07 77 28 12 30** ou sur agence-decoracion-optimiz.fr

ASSOCIATION « ATABLE »

Le club de tennis de table a repris ses entrainements à Bohars à la Halle des Sports rue du Kreisker. L'ensemble des adhérents a répondu présent lors de la séance de jeudi dernier, et a montré une envie de se faire à nouveau plaisir.....

Le championnat FSGT a repris depuis le 20 septembre et pour l'instant nous maintenons l'engagement de trois équipes Senior. Vous pouvez venir encore vous essayer à la pratique du tennis de table le jeudi soir à partir de 20h30 à La Halle des Sports de Bohars.

Contact: Gérald TASSET au **06 65 18 70 07**

Mail : gerald.tasset@wanadoo.fr



BIBLIOTHÈQUE LES FEUILLANTINES

Chaque mois, Virginie, bibliothécaire aux Feuillantines, s'achemine avec sa valise rose garnie de livres vers la Maison de l'Enfance.



Les enfants de la crèche et du relais des assistantes maternelles l'accueillent avec bonheur pour partager deux séances de lecture.

Les albums sur leur « petite vie au quotidien » et bien entendu les animaux ont toujours leur préférence, comme les comptines agrémentées d'une petite ronde.

Pour varier les plaisirs et l'éveil à la lecture, Virginie animera le petit théâtre japonais « Kamishibai » et le « tablier à histoires » assorti d'éléments en feutrine que les petits découpent et manipulent autour des livres.

Rappel des abonnements :

- 22 €/an abonnement familial
- 10 €/an abonnement pour un enfant jusqu'à 18 ans
- 15 €/an abonnement pour 2 enfants jusqu'à 18 ans



Nouveau n° de téléphone : 02 29 61 73 19
Mail : bibliotheque.bohars@gmail.com



AMITIES FLORALES DE BOHARS

Présidente : Mireille MESNARD, contact **06 95 13 67 88**
Animatrice : Marie VANHOOLAND, contact **06 63 38 21 11**
Email : marie.vanhooland@free.fr ou artfloral.bohars@free.fr

Sur notre site artfloral.bohars, vous pourrez voir les compositions qui ont été faites par nos adhérentes pendant cette période difficile de Covid.

Les ateliers ont lieu une fois par mois, le vendredi après-midi à 14h00 et à 16h00.

D'ici là, n'hésitez pas à prendre contact avec l'animatrice pour davantage de renseignements.

Si vous nous rejoignez,

- vous réaliserez des compositions de fleurs fraîches,
- vous apprendrez à reconnaître les végétaux utilisés et différentes façons de les travailler
- vous développerez votre créativité et vous profiterez de nombreuses « astuces ».

Des stages spécifiques, comme l'**IKEBANA** (art floral japonais) ou la **CRÉATIVITÉ** seront mis en place dans le courant de l'année.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BREST MÉTROPOLE - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE AU 3 NOVEMBRE 2021

Objet de l'enquête

Le président de Brest métropole a ordonné, par arrêté du 7 septembre 2021 l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification du plan local d'urbanisme (PLU) de Brest métropole, portant sur les points suivants :

- Ouverture à l'urbanisation des zones 2AU de Kerlinou, Fontaine Margot et Pierre Sémard à Brest
- Prise en compte de l'avancement des projets et études en cours sur le territoire de la métropole, par des modifications de zonage ou d'orientations d'aménagement de programmation sur les communes de Bohars, Brest, Gouesnou, Guilers, Guipavas et Le Relecq-Kerhuon ;
- Ajout, modification et suppression de divers emplacements réservés sur les communes de Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plouzané ;
- identification d'éléments naturels ou bâtis d'intérêt patrimonial sur les communes de Brest, Guilers, Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas et Plouzané ;
- Actualisation du PLU au regard du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Brest (application de la loi littoral), du schéma directeur vélo de Brest métropole et du schéma de référence de la commune de Guipavas.
- La rectification d'erreurs matérielles concernant les limites territoriales de Bohars, et l'identification de certains bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination en raison de leur intérêt architectural ou patrimonial.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification du PLU, éventuellement modifié pour prendre en compte les résultats de l'enquête et les avis exprimés par les personnes publiques consultées sur le projet, sera soumis à l'approbation du Conseil de la métropole.

Autorité responsable du PLU

L'autorité responsable de la modification du PLU est le président de Brest métropole. Les informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Brest métropole (direction des dynamiques urbaines / atelier d'études urbaines), 24 rue Coat-ar-Guéven, CS 73826, 29238 Brest cedex 2, téléphone : 02 98 33 51 99 ou par courriel à l'adresse suivante : plan-local-urbanisme@brest-metropole.fr. Par ordonnance du 5 juillet 2021, le tribunal administratif de Rennes a désigné Madame Nicole Devauchelle, en qualité de commissaire enquêtrice chargée de conduire l'enquête publique.

Déroulement de l'enquête

L'enquête publique se déroulera du jeudi 30 septembre 2021 à 9 heures au mercredi 3 novembre 2021 à 17 heures. Le siège de l'enquête publique est l'hôtel de Brest Métropole, 24 rue Coat-ar-Guéven à Brest.

Consulter le dossier d'enquête publique

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et émettre ses observations sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures habituels de réception du public, sous réserve des conditions particulières d'accueil du public qui pourraient être mises en œuvre en raison de l'épidémie covid-19 :

- A l'hôtel de métropole, siège de l'enquête publique : 24, rue Coat-ar-Guéven à Brest ;
- Dans les mairies des communes de Brest métropole.

L'ensemble des pièces du dossier ainsi qu'un registre numérique seront également accessibles pendant toute la durée de l'enquête publique sur le site internet

[www.jeparticipe.brest.fr](https://jeparticipe.brest.fr) (<https://jeparticipe.brest.fr/projets-en-participation/projets-en-participation/modification-du-plu-de-brest-metropole-4002.html>).

Un poste informatique disposant d'un accès internet permettant au public de consulter le dossier en version numérique et de consigner ses observations dans le registre numérique est mis à disposition à l'Hôtel de métropole (Accueil du service Conseil architectural et urbain), aux jours et heures habituels d'ouverture, sous réserve des conditions particulières d'accueil du public qui pourraient être mises en œuvre en raison de l'épidémie covid-19.

Participer à l'enquête publique

Sous réserve des conditions particulières d'accueil du public qui pourraient être mises en œuvre en raison de l'épidémie covid-19, la commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public, pour recueillir ses observations, les jours suivants :

- le jeudi 30 septembre 2021, de 9h00 à 12h00, à l'Hôtel de métropole à Brest ;
- le vendredi 8 octobre 2021, de 13h30 à 17h30, en Mairie de Plougastel-Daoulas ;
- le samedi 16 octobre 2021, de 9h00 à 12h00, à l'Hôtel de métropole à Brest ;
- le vendredi 22 octobre 2021, de 13h30 à 17h00, en Mairie de Guipavas ;
- le mercredi 3 novembre 2021, de 14h00 à 17h00, à l'Hôtel de métropole à Brest.

Chacun pourra également transmettre ses observations à Madame la commissaire enquêtrice :

- sur les registres papier mis à disposition à l'hôtel de Brest Métropole, 24 rue Coat-ar-Guéven, Brest ainsi que dans les mairies des communes de la métropole ;
- par voie postale à l'adresse suivante : Brest métropole, 24 rue Coat-ar-Guéven, CS 73826, 29238 Brest cedex 2. Ces contributions seront annexées au registre d'enquête déposé au siège de l'enquête ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-plu@brest-metropole.fr. Ces contributions seront publiées dans le registre dématérialisé, consultable sur le site [www.jeparticipe.brest.fr](https://jeparticipe.brest.fr/projets-en-participation/projets-en-participation/modification-du-plu-de-brest-metropole-4002.html) (<https://jeparticipe.brest.fr/projets-en-participation/projets-en-participation/modification-du-plu-de-brest-metropole-4002.html>) ;
- Sur le registre dématérialisé ouvert à l'adresse suivante : [www.jeparticipe.brest.fr](https://jeparticipe.brest.fr/projets-en-participation/projets-en-participation/modification-du-plu-de-brest-metropole-4002.html) (<https://jeparticipe.brest.fr/projets-en-participation/projets-en-participation/modification-du-plu-de-brest-metropole-4002.html>).

Après clôture de l'enquête, la commissaire enquêtrice disposera d'un délai d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions motivées. Ils seront ensuite tenus à disposition du public pendant un an à la Préfecture du Finistère, l'Hôtel de métropole, dans les mairies des communes de Brest métropole et dans les mairies de quartier de Brest, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet [www.jeparticipe.brest.fr](https://jeparticipe.brest.fr/projets-en-participation/projets-en-participation/modification-du-plu-de-brest-metropole-4002.html) (<https://jeparticipe.brest.fr/projets-en-participation/projets-en-participation/modification-du-plu-de-brest-metropole-4002.html>).

